

Extrait du Scooter Station

<http://www.scooter-station.com>

Suzuki Burgman 650 à trois roues : Le trike version scooter accessible au permis auto

Date de mise en ligne : mercredi 12 octobre 2011

Description :

Pour piloter un scooter de grosse cylindrée, il faut passer son permis moto (A2), à moins d'installer un kit trike sur son moto tel ce trike-Burgman 650 que Scooter-Station vous présente.



Scooter Station

Pour piloter un scooter de grosse cylindrée, il faut passer son permis A. Les automobiliste (permis B) peuvent néanmoins s'en passer s'ils optent pour un Piaggio MP3 LT ou un Can Spyder, mais plus seulement. On trouve en effet aujourd'hui des kits pour transformer des maxiscoters en trike, tel ce Burgman 650 que nous vous présentons.

Est-là la nouveauté que nous prépare Suzuki pour renouveler son offre en matière de maxiscoter ou bien proposer sa vision du scooter à trois roues ? Pas vraiment, vous l'imaginez. Ce Suzuki Burgman 650 n'est pas l'oeuvre du constructeur nippon, mais plutôt la transformation du célèbre maxiscoter en trike. Réalisé par l'entreprise américaine Motorcycle Voyager ([MTC Voyager](#)), cette modification prend pour base le Big Burg, ou le Honda Silverwing 600, auquel un kit vient se greffer sur l'axe de la roue arrière. Vous l'aurez donc compris, ce trike sur base de maxiscoter n'est donc pas vraiment un trois roues, mais plutôt un 4 roues (3 roues à l'arrière) qui peut se conduire, malgré sa cylindrée, sans permis deux-roues spécifique. En effet ce scooter-trike bénéficie du statut de tricycle à moteur sous de légères variantes d'homologation (LR3, TMP2...) et peut être conduit comme un [Can Am Spyder](#) ou un [Piaggio MP3 LT](#) (avec le permis moto A ou le permis auto B). En France, la puissance des trikes est limitée à 100 chevaux... comme pour les motos ! Les détenteurs du permis (B) automobile peuvent accéder à ces véhicules sous réserve d'avoir eu des antécédents d'assurance moto de type 125 cm3 d'une durée égale ou supérieure à 5 ans. Si ce n'est pas le cas, il sera nécessaire d'attendre d'avoir validé son permis B depuis plus de deux ans et de suivre une formation obligatoire de 7 heures dans une auto école agréée, comme pour conduire un scooter ou une moto de 125 cm3.

[Suzuki Burgman 650 trike par MTC Voyager]

Déjà utilisé en Italie

On peut commander son kit sur le net. Bien que celui-ci soit assez épuré, le montage relève d'une compétence de mécanicien averti - il en va de votre sécurité. Mais surtout, il faudra refaire passer le véhicule devant les services de la DRIRE. Souvent, vous serez contraint de demander une homologation à titre isolé, laquelle n'est pas évidente à obtenir. Les frais de dossier, suivant les pièces à fournir, peuvent dépasser les 230 Euros pour au final, être passible d'un refus. Le kit coûte dans les 4 000 dollars chez [MTC Voyager](#) et permet de conserver la transmission de série du scooter. La largeur devient conséquente, mais on ne pose plus les pieds à terre, comme sur un vrai trike moto. Original, ce système est en cours d'homologation en France, mais on nous dit que les choses devraient peut-être bouger, dans la mesure où une entreprise italienne - [Dal Bo Mobility](#), qui enrichit le kit de suspensions additionnelles - l'a déjà homologué en Italie. Un utilisateur handicapé, Pietro Rosenwirth, s'en est d'ailleurs servi dans divers roadtrips à travers l'Europe, afin de promouvoir la diffusion des valeurs de non-violence et de non-discrimination (Mouvement Humaniste). Nous vous invitons à aller faire un tour sur son site, [Handytrike.eu](#), pour vous tenir informés de ses différents périple, mais aussi admirer sa magnifique machine.

[Suzuki Burgman 650 Handytrike de Pietro Rosenwirth]

[Honda Silverwing 600 trike par MTC Voyager]

[Kit trike par MTC Voyager]

Post-scriptum : Par Christophe Le Mao et Mehdi Bermani - Photos MTC Voyager et Handytrike